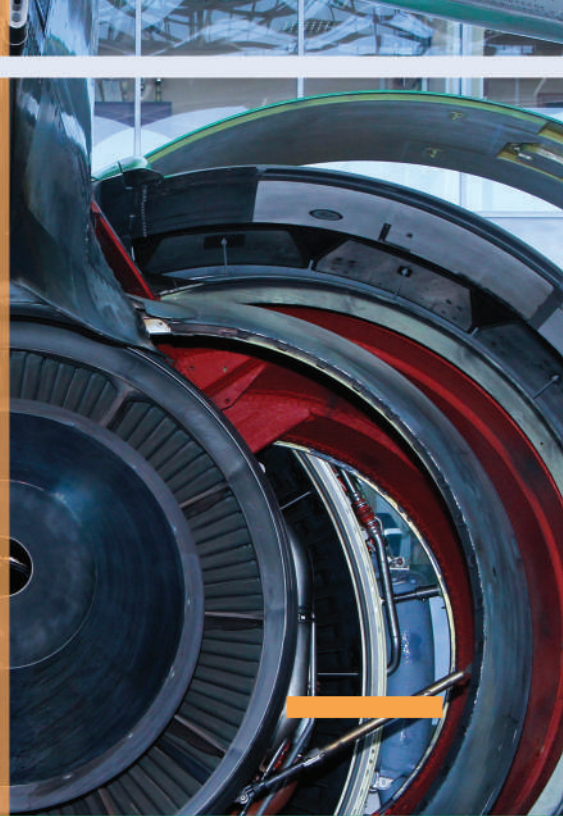




TECHNICIEN SUPÉRIEUR EN MAINTENANCE AÉRONAUTIQUE (TSMA)

Le technicien supérieur en maintenance aéronautique est amené à effectuer l'entretien des cellules, des équipements hydrauliques, électriques et des moteurs d'un aéronef. Il joue un rôle essentiel au service de la sécurité et de la régularité du transport aérien. Ce métier exige de la rigueur, le droit à l'erreur n'existe pas !



MAINTENANCE

Technicien supérieur en maintenance aéronautique (TSMA)

DESTINÉ AUX DEMANDEURS D'EMPLOI

PRÉ-REQUIS

Il est demandé un niveau d'études correspondant à un CTSS au minimum (Certificat de l'enseignement technique supérieur) ou avoir réussi une formation TMA de niveau A. Une connaissance de l'anglais et une connaissance suffisante de l'outil informatique sont nécessaires pour évoluer dans ce métier.

CONDITION D'ADMISSION

Etre inscrit comme demandeur d'emploi
Etre motivé
Avoir une bonne compréhension de la langue française
Répondre favorablement au test de sélection et d'entretien individuel
Accepter les règles de sécurité et le règlement d'ordre intérieur



071/34 81 80

candidature@wan.be

www.wan.be



Technicien supérieur en maintenance aéronautique (T SMA)

PROGRAMME DE FORMATION

Mathématiques
Physique
Electricité, Electronique
Techniques digitales – instrumentation
Matériaux et matériels
Procédures d'entretien
Aérodynamique de base
Facteurs humains
Législation aéronautique
Technologie des avions (moteurs à réaction)
Technologie des avions (moteurs à piston)
Turboréacteurs, Moteurs à piston, Hélices



OBJECTIFS

La formation vise à former de futurs techniciens en maintenance aéronautique qui travailleront en « Line Maintenance » ou au sein d'une entreprise de maintenance aéronautique. Le WAN étant agréé comme centre de formation en maintenance aéronautique (BE.147.002) par la Direction Générale du Transport Aérien Belge (DGTA) et le programme étant conforme à la réglementation EASA Partie 66 qui concerne la délivrance d'une certification de « technicien d'aéronef de niveau B », cette formation donne droit à un certificat de réussite des examens théoriques reconnu dans tous les pays européens adhérent à la réglementation EASA pour l'exercice du métier de technicien d'aéronef.



12 semaines au **WAN** permettant de préparer et présenter l'ensemble des examens théoriques de la licence de « technicien d'aéronef de niveau B »



WAN Département Formations techniques (Gosselies)

DÉBOUCHÉS

L'activité s'exerce au sein de compagnies aériennes, de sociétés de services en maintenance aéronautique (belge ou étrangère), d'unités d'entretien d'aéroclub et des forces armées. Elle peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours ou mois.

